

Le programme d'accompagnement global et individualisé des réfugiés - Agir

Les sorties du programme

Les essentiels de l'immigration n°144 – Février 2026

Les sorties du programme Agir

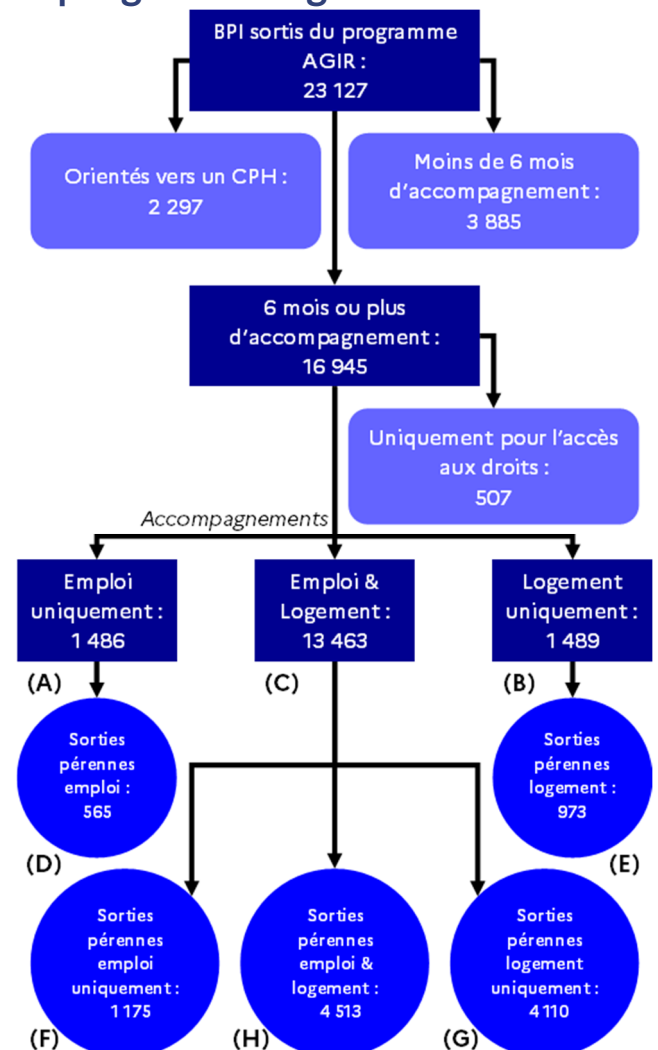
Le programme d'Accompagnement Global et Individualisé des Réfugiés (Agir) a pour objectifs d'offrir un suivi et une aide personnalisés vers l'emploi, le logement et l'accès aux droits aux bénéficiaires d'une protection internationale (BPI) signataires du contrat d'intégration républicaine (Cir) pendant au maximum deux ans. Au 31 décembre 2025, 23 100 BPI ont terminé leur accompagnement et sont sortis du programme, dont 14 400 en 2025 (figure 1). Répartis dans les 92 départements où le programme a été déployé avant juillet 2025, 16 500 d'entre eux ont été suivis 6 mois ou plus.

65 % d'accompagnement positifs vers le logement

Un BPI sur dix sorti du programme Agir est orienté vers un Centre provisoire d'hébergement (CPH). Ces centres du Dispositif national d'accueil (DNA) constituent un autre accompagnement pour les BPI en proposant une solution d'hébergement et une aide vers l'emploi. Ne pouvant cumuler les deux accompagnements, un BPI orienté vers un CPH a l'obligation de quitter le programme Agir. Il pourra y revenir si l'accompagnement du centre n'aboutit pas vers un emploi et/ou un logement pérenne (définition).

Hors orientations vers un CPH, 3 900 BPI ont été accompagnés moins de 6 mois, dont 1 500 moins d'un mois. Mises à part les orientations vers un CPH et les accompagnements de moins de 6 mois, une sortie d'Agir est dite positive si les

1. Les différentes sorties du programme Agir



Champ : BPI sortis d'Agir avant le 31 décembre 2025.

Source : DSED – Ministère de l'Intérieur, Agir.

Lecture : Sur un total de 23 127 BPI sortis du programme Agir au 31 décembre 2025, 16 945 ont été accompagnés 6 mois ou plus dont 13 463 vers l'emploi et le logement.

accompagnements vers l'emploi et/ou le logement dont a bénéficié le BPI se concluent par une situation pérenne (**définitions**) : c'est le cas de 37 % des BPI accompagnés. En particulier, 64 % des BPI sortis d'Agir ayant bénéficié d'un accompagnement vers le logement sortent du programme avec des conditions de logement

Des disparités selon les profils

Les Afghans représentent 30 % des sorties après 6 mois ou plus d'accompagnement et hors orientations vers un CPH (**figure 2**). Leur taux de sortie positive est de 36 %, soit 1 point de moins que celui des BPI d'autres origines. Ces derniers sont répartis entre de nombreuses nationalités. Ainsi, hormis les Afghans, aucune nationalité ne représente plus de 6 % des sorties. Il faut additionner les 30 premières nationalités pour représenter 90 % des sorties après 6 mois ou plus d'accompagnement.

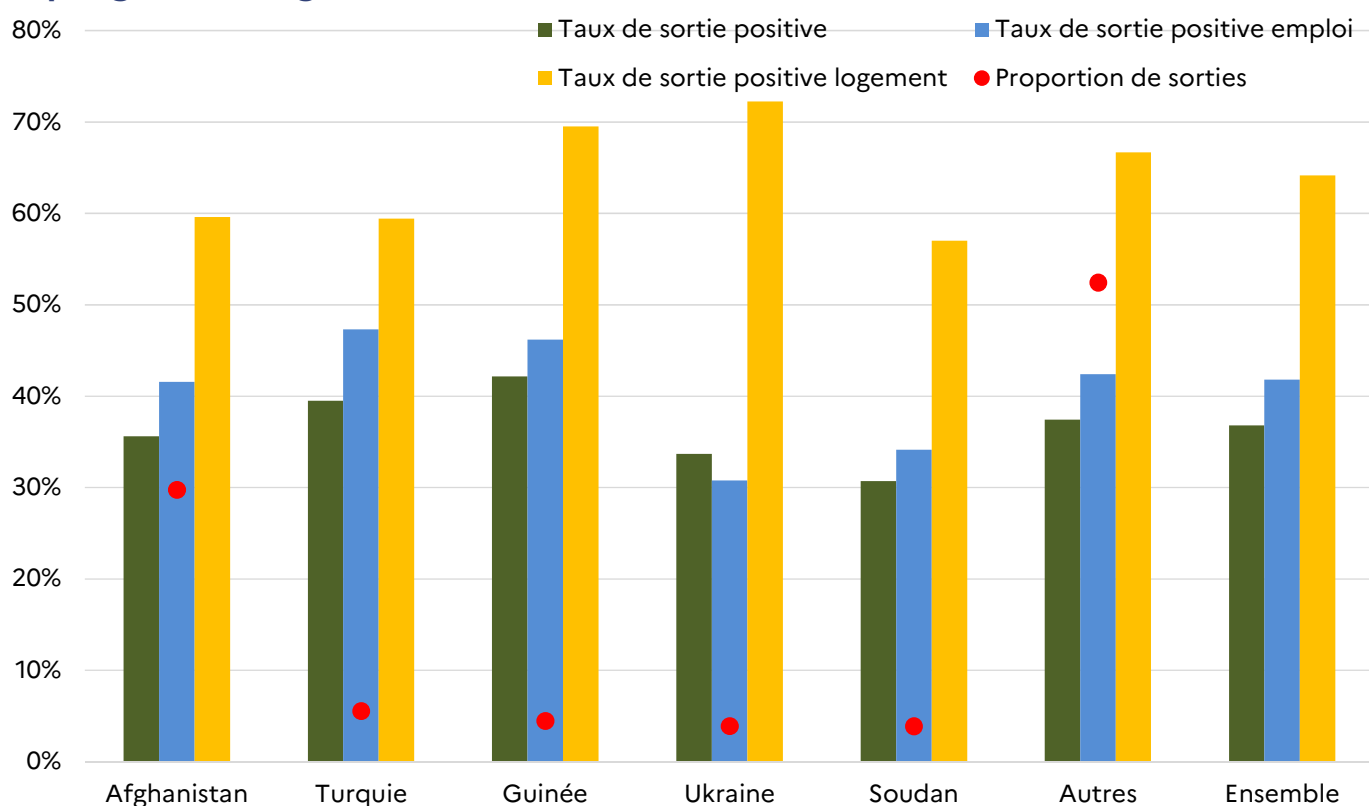
pérennes. Le taux de sortie positive (**définitions**) vers l'emploi atteint quant à lui 42 %.

Par ailleurs, plus de 500 BPI sont sortis du programme en n'étant accompagnés que pour l'accès à leurs droits.

Parmi les nationalités des BPI sortis du programme les plus présentes, les Guinéens affichent le taux de sortie positive le plus élevé : 42 %. Les Ukrainiens présentent le taux de sortie positive vers le logement le plus élevé (72 %) mais un taux vers l'emploi plus faible (31 %).

Avec un taux de sortie positive de 41 %, les hommes sortent plus souvent favorablement du programme que les femmes (30 %). Les BPI entrés dans le programme entre 25 et 29 ans ont le taux le plus élevé avec 39 % contre 35 % pour les moins de 20 ans et 30 % pour les 50 ans et plus.

2. Situations professionnelles des bénéficiaires à leur entrée dans le programme Agir



Champ : BPI sortis du programme Agir avant le 31 décembre 2025 après au moins 6 mois d'accompagnement.

Source : DSED – Ministère de l'Intérieur, Agir.

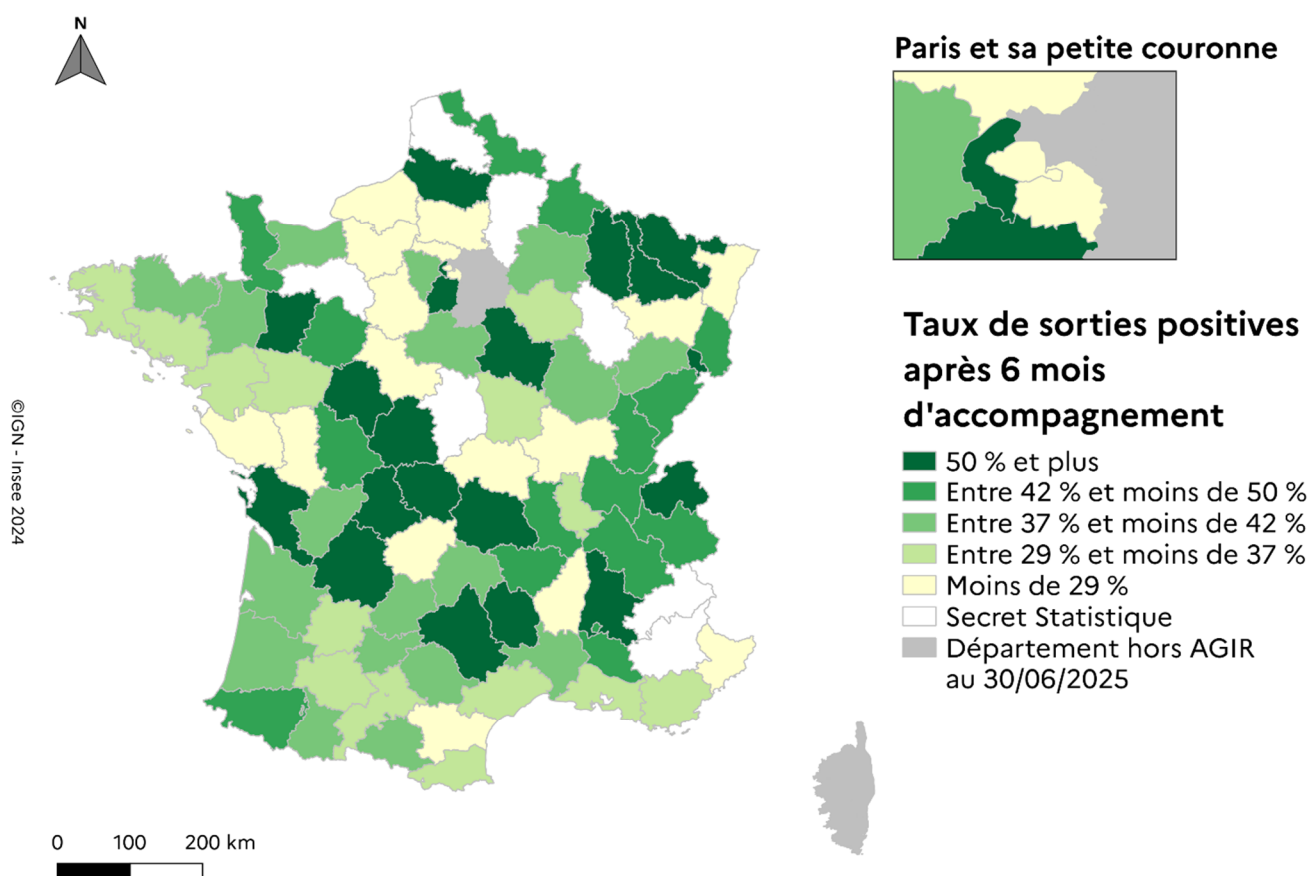
Lecture : Les Afghans représentent 30 % de l'ensemble des sorties. Parmi eux, 36 % sortent positivement du programme après au moins 6 mois d'accompagnement.

Plus de 60 % de sorties positives dans 11 départements

Au 31 décembre 2025, le nombre de sorties du programme AGIR après 6 mois ou plus d'accompagnement varie de 5 sorties dans les départements des Yvelines et de l'Eure-et-Loir, où le programme a été déployé fin 2024, jusqu'à 1 347 BPI sortis dans le Rhône où AGIR est actif depuis l'été 2023. 85 des 92 départements concernés comptent au moins 5 sorties. Conséquences de marchés du travail et parcs de

logements très divers, mais aussi d'un déploiement d'Agir différencié dans le temps, les taux de sortie positive départementaux varient fortement. Ils excèdent 60 % dans 11 départements avec en tête : la Somme (90 %), l'Aveyron (74 %), la Dordogne (69 %), le Puy-de-Dôme (67 %) et l'Yonne (67 %). À l'inverse, le taux de sortie positive n'excède pas 25 % dans 10 départements.

3. Taux de sorties positive après au moins 6 mois d'accompagnement par département



Champ : BPI sortis du programme Agir avant le 31 décembre 2025 après au moins 6 mois d'accompagnement.

Source : DSED – Ministère de l'Intérieur, Agir.

Lecture : Après 6 mois d'accompagnement ou plus, moins de 29 % des BPI sortent positivement du programme à Paris.

Note : Les départements en « Secret Statistique » sont les départements comptant moins de 5 sorties au 31 décembre 2025.

Définitions

Pérenne : Situation professionnelle ou d'hébergement considérée comme favorable à l'intégration des BPI et ne nécessitant *a priori* pas d'accompagnement.

Pour l'emploi, il s'agit des situations suivantes : occupe un CDI ; occupe un CDD ou un contrat d'intérim de 6 mois ou plus ; en formation ou en contrat d'alternance ; création ou reprise d'entreprise.

Pour le logement, il s'agit des situations suivantes : locataire d'un logement privé ou social ; logement

accompagné ou adapté ; logé par ses parents, ses enfants majeurs ou conjoint.

Taux de sortie positive : est égal au rapport entre $(D + E + H)$ et $(A + B + C)$ (figure 1).

Taux de sortie positive en emploi : est égal au rapport entre $(D + F + H)$ et $(A + C)$.

Taux de sortie positive en logement : est égal au rapport entre $(E + G + H)$ et $(B + C)$.

Le taux de sortie positive n'est ainsi pas une moyenne entre le taux de sortie positive en emploi et celui en logement.

Source

Agir : Les données du programme Agir sont saisies sur un système d'information dédié par les associations en charge du programme à l'échelle départementale puis sont mises en cohérences avec des informations auxiliaires pour permettre une exploitation statistique. Les résultats publiés en janvier pour l'année précédente sont provisoires, les statistiques définitives seront publiées en juin.

Pour en savoir plus

« Le profil socioéconomique des réfugiés à leur entrée dans le programme Agir », Infos Migrations N°107, avril 2024

« Les trajectoires professionnelles et résidentielles des réfugiés accompagnés par le programme Agir », Infos Migrations N°113, décembre 2024

Direction générale des étrangers en France

Place Beauvau
75008 Paris

Directeur de publication :
Guillaume Mordant

Rédacteur en chef :
Samuel Ettouati

Rédaction :
Clément Soullignac

Maquette :
Clément Soullignac

Le DSED est le département des statistiques, des études et de la documentation de la direction générale des étrangers en France. Au sein du ministère de l'Intérieur, il conçoit, suit et évalue les politiques publiques migratoires, pour éclairer le débat public.

Retrouvez toutes nos études, les données des graphiques et les tableaux sur le site internet :

immigration.interieur.gouv.fr

DSED
Statistique publique
de l'immigration